

Préparation au certificat de capacité à effectuer les prélèvements



SimUSanté® est composé d'espaces pédagogiques reconstituant les environnements de travail dans lesquels les professionnels exercent au quotidien. L'authenticité des espaces permet des mises en situation diversifiées et adaptées à l'ensemble des équipes professionnelles.

Compétences visées, contenu de la formation

- Réaliser un prélèvement veineux sécurisé pour le patient
- Conduire une procédure de prélèvement conforme aux règles de bonnes pratiques, notamment la traçabilité
- Reconnaître le type de prélèvement à réaliser suivant les indications du prescripteur
 - Choisir le matériel et la méthode de prélèvement
 - Effectuer l'étiquetage du contenant permettant l'identification du patient et de l'examen.
 - Préparer le patient pour prévenir toutes les complications
 - Exécuter un prélèvement de sang veineux ou capillaire en vue d'analyses biologiques sans risque pour le patient
 - Choisir, en cas de nécessité, les modalités de transmission à un autre laboratoire du prélèvement en fonction de sa nature et de son but
 - Assurer la maintenance du matériel
 - Appliquer les règles d'hygiène et sécurité

Méthodes pédagogiques

- Apport de connaissances
- Analyse de situations professionnelles
- Scénarisation des situations professionnelles fréquentes
- Mises en situations simulées avec débriefings

Modalités d'évaluation

- Evaluation des connaissances antérieures (quiz, questionnaires, cas cliniques).
- Evaluation des acquis post formation immédiats (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- Présence conditionnant la validation
- Epreuve certifiante (après le stage et sous responsabilité de l'ARS)
- Parcours de e-learning (pré-requis et/ou validant)
- Recueil de satisfaction des stagiaires
- Délivrance d'attestation de formation
- Evaluation à distance: rétention des connaissances, impact pratique

Responsables scientifiques et pédagogiques

Naima Kernachi et Laurence Marcq, Formatrices à l'IFTLM, CHU Amiens-Picardie
Dr Annelise Voyer, Biologiste, CHU Amiens-Picardie

Intervenants

Médecins, Biologistes, Infirmiers, Techniciens de Laboratoire Médical, Cadres de santé

Pour mémoire, un stage pratique est à réaliser après cette formation avant de se présenter aux épreuves. Une aide pour la recherche de ce stage pourra être fournie. Il comprend la réalisation de 40 prélèvements sanguins dont 30 au pli du coude.

- Pour effectuer ce stage le candidat devra être en possession d'une attestation niveau II aux gestes et soins d'urgence conformément à l'arrêté du 3 mars 2006.
- Ce stage s'effectuera en laboratoires et / ou services de soins des centres hospitaliers.
- Un carnet de suivi est délivré par l'ARS.

Renseignements : Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical (IFTLM) : 03.22.08.87.50

Durée

- 2 jours

Dates

- Consultez l'agenda sur notre site internet

Tarif

- Tarif individuel : 460 € (tarif groupe sur demande)

Publics

- Les personnes titulaires d'un des titres ou diplômes permettant d'exercer les fonctions de technicien de laboratoire médical selon l'arrêté du 21 octobre 1992.
- Internes en pharmacie biologie
- Infirmiers

Prérequis : aucun

Document remis

Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Mise à jour : juin 2022